



MERCI



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Je soussigné(e), désire apporter une aide régulière à **Perce-Neige** et l'autorise à prélever mensuellement sur mon compte la somme deeuros. Ce prélèvement automatique débutera le 15 du mois prochain.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement correspondant au montant ci-dessus ordonné par **Perce-Neige** (dit le créancier).

Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à la fondation. Je recevrai un reçu fiscal annuel cumulant l'ensemble de mes dons en début d'année et bénéficierai d'une réduction fiscale de 66% de l'impôt sur le revenu.

POUR TOUTE QUESTION, NOTRE SERVICE DONATEUR EST À VOTRE DISPOSITION



service-donateurs@perce-neige.org



01 47 17 19 30

BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER AUX ACTIONS DE PERCE-NEIGE

A retourner accompagné de votre RIB à : Fondation Perce-Neige – 7 bis, rue de la Gare - CS 20171 - 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Je souhaite soutenir régulièrement les actions de la fondation Perce-Neige

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever€ le 15 de chaque mois.

Mandat de prélèvement SEPA

Mes Coordonnées :

Civilité, nom, prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Les coordonnées de mon compte :

IBAN input boxes

Numéro International d'Identification Bancaire - IBAN

IBAN input boxes

Code International Bancaire - BIC

Type de paiement : répétitif

Fait à :

Le :/...../.....

Nom du Créancier :

Fondation Perce-Neige
ICS : FR19ZZZ463522
7 bis, rue de la Gare - CS 20171
92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la fondation Perce-Neige à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la fondation Perce-Neige.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Une notification de mise en place de votre prélèvement vous sera envoyée jusqu'à 5 jours avant le début des prélèvements.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation Perce-Neige afin d'assurer le suivi de vos demandes, la gestion de vos dons et faire appel à votre générosité. Ces données sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Elles sont destinées à nos services internes des relations donateurs, à nos tiers mandatés et à votre banque. Pour exercer vos droits (vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de prospection et en demander l'accès, la rectification, la suppression et la limitation) ou pour toute autre question concernant vos données, contactez notre Délégué à la protection des données à : DPO - Fondation Perce-Neige, 7 bis rue de la Gare, 92594 Levallois-Perret CEDEX - dpo@perce-neige.org. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Signature obligatoire :